

veront en faute ; et il est également prescrit à tous les officiers de police , de tenir la main à ce qu'on ne s'écarte en rien de ce qui est prescrit par cette résolution impériale.

L'empereur en usant de cette modération , étoit bien loin de la pensée de faire sortir la classe des comédiens de l'avilissement sous lequel l'opinion publique la tient à la Chine. Sur les représentations d'un censeur, le gouvernement chinois a flétri cette profession jusqu'à demander trois générations pour en effacer la tache, et pouvoir obtenir les grades littéraires : la déclaration du dernier empereur est d'une date très-récente, et elle a été enregistrée dans les tribunaux de l'empire.

Faut-il des spectacles chez un peuple qui a perdu ses mœurs pures et primitives ? L'opinion publique à la Chine est qu'il faut laisser à la politique, de décider par sa conduite, s'ils doivent être tolérés ; mais qu'un homme grave ne peut jamais louer ces sortes de divertissemens sans scandale, encore moins mettre la profession des comédiens au rang de celles qui puissent être exercées par un homme jaloux de l'estime publique, et qui prétend à la qualité de citoyen.

Il y a déjà plusieurs siècles que les spectacles sont entrés dans les amusemens domestiques et dans les fêtes de la cour ; mais depuis cette époque, les grands lettrés n'en ont parlé que pour faire des observations philosophiques sur les dangers du théâtre, et ses funestes effets par rapport aux vertus sociales et aux